

Annuler l'achat de votre véhicule : la procédure et le modèle de lettre

Vérifiez votre éligibilité

- Le droit de rétractation de 14 jours s'applique uniquement aux achats à distance (internet, téléphone) ou après un démarchage à domicile (article L221-18 du Code de la consommation).
- Pour un achat en concession (sur place), aucun droit de rétractation automatique n'existe, sauf si une clause spécifique a été ajoutée au contrat.
- Le délai de 14 jours calendaires débute le lendemain de la prise de possession physique du véhicule.
- Si le vendeur ne vous a pas informé de votre droit de rétractation, le délai est prolongé de 12 mois.

Les formalités indispensables

- Envoyez impérativement votre demande par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) pour constituer une preuve juridique.
- Assurez-vous d'inclure vos coordonnées complètes ainsi que celles du vendeur professionnel.
- Mentionnez explicitement la date de la commande, la date de livraison et le numéro de contrat figurant sur le bon de commande.
- Précisez votre mode de remboursement souhaité (virement ou chèque) et joignez votre RIB si nécessaire.

Modèle de lettre de rétractation

- Objet : Exercice de mon droit de rétractation pour le véhicule [Marque, Modèle, Immatriculation] - Commande n°[Numéro]
- Madame, Monsieur, par la présente, je vous informe de ma décision de me rétracter concernant le contrat de vente du véhicule cité en objet, conclu le [Date de commande] et livré le [Date de livraison].
- Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, je vous demande de procéder au remboursement de la totalité des sommes versées dans un délai de 14 jours.
- Veuillez effectuer ce remboursement par [virement bancaire/chèque]. Vous trouverez mon RIB ci-joint.

Points de vigilance après l'envoi

- Le vendeur est tenu de vous rembourser la totalité des sommes versées sous 14 jours maximum à compter de la réception de votre lettre.

- Attention : votre responsabilité peut être engagée en cas de dépréciation du véhicule résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir sa nature et son bon fonctionnement.
- Conservez précieusement la preuve de dépôt et l'accusé de réception de votre courrier.